

Le Pivou

Le pivou a été planté chez le Maire. Cette coutume républicaine a été l'occasion de se retrouver dans le jardin de sa maison et de partager à son invitation un apéritif prolongé. Les conseillers municipaux se sont tous retrouvés jeudi 28 juillet en début de soirée pour planter le Mai traditionnel qui marque la période d'installation en Mairie.

De nombreux esplanins ont participé à cette manifestation, suivie d'un apéritif prolongé offert par le Maire. Détente et convivialité étaient à l'ordre du jour. Tous se sont quittés joyeusement, rendez-vous pris pour s'investir collectivement dans les affaires de la commune dès la rentrée. L'Europe connaît différentes traditions liées à l'arbre de Mai (le pivou en dialecte local). Ces pratiques ancestrales remonteraient à des rites celtes liés à l'évocation de la fécondité. Dans le monde occitan, la coutume réunit dans ce moment symbolique et festif les habitants d'un village après les élections municipales. Un arbre, un peuplier le plus souvent, est érigé en l'honneur de l'élu, qui devient l'élu de tous. C'est avant tout prétexte à se retrouver et à rassembler autour d'un verre et au besoin, aplanir les éventuelles divergences de campagne. Un moment républicain exutoire, en quelque sorte.



Cox & Retro

Une journée de présentation de véhicules anciens, doublée d'une foire à la trouvaille a été proposée par l'association "Lez Anim's". Belle réussite pour cette première : le soleil s'est invité pour faire briller les chromes de belles américaines, traction, 2CV, 203, coccinelles... Visiteurs venus de toute l'agglomération et exposants prompts à partager leur passion ont pu converser sereinement, parfois avec une once de nostalgie. C'est à noter : l'organisateur a opté pour une journée sans pollution sonore, tout au plus quelques ronflements et pétarades de vieux moteurs, ingérents non négligeables du plaisir des connaisseurs. Beaucoup de promeneurs ont témoigné de la qualité du cadre champêtre du quartier de la Planette.

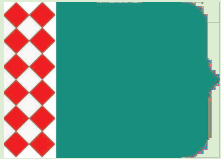
11 Novembre : En l'Honneur de nos Poilus

Dans l'attente de la réalisation programmée du monument aux morts, la plaque commémorative se trouve dans l'église. La cérémonie s'est donc tenue à l'intérieur du lieu culturel. Le Maire et sa première adjointe ont déposé une gerbe tricolore avant de laisser la parole au Lieutenant-Colonel Jean François Chaise. Très en verve, à la manière d'un conférencier, il s'est adressé à un auditoire particulièrement attentif. Minute de silence et allocutions officielles ont été ponctuées par des lectures de lettres de soldats, et un choix de musiques de circonstance. L'auditoire s'est spontanément constitué en chœur à capella pour entonner une vaillante et émouvante Marseillaise. Un moment recueilli et pédagogique en même temps.



Le Repas des Aînés

Cette année, l'auberge du Trepeloup aux Fumades, a été le cadre de ce traditionnel moment de convivialité et de partage. En comptant quelques accompagnants, plus de soixante personnes, s'étaient inscrites pour cette journée. De brèves allocutions de circonstance ont été prononcées par le Maire et les conseillères organisatrices. Dix nouveaux jeunes entrants au club des séniors, ont reçu une rose en signe de bienvenue. Puis, Marie Rose Daniel, notre doyenne qui caracole dans sa centième année, a été honorée. Un beau bouquet de fleurs lui a été offert par le Conseil Municipal, remis par sa fille Bernadette, conseillère municipale. Le repas a été ponctué par des interventions musicales appréciées, sous la houlette de Patrick Semin, musicien Esplanin. Chacun a pu profiter à sa guise, d'un répertoire approprié, se dérouiller un peu les jambes ou se laisser aller à quelque nostalgie... Espérons, l'an prochain, être au moins aussi nombreux, rejoints par de nouveaux jeunes anciens... Comme il se dit traditionnellement à l'approche des fêtes : "se sian pas mai, que siguen pas mens".



AGENDA

Samedi 10 janvier :
Voeux de la Municipalité

Samedi 31 janvier :
"Lou Rastouble"
Assemblée générale
du club taurin

Fin Mai ou début Juin :
Fête des voisins

BULLETIN MUNICIPAL
Directeur de la Publication :
Gérard Baroni, maire
Rédaction, conception
et réalisation :
Commission Extramunicipale
"Communication"
PAO : Claude Brun
Bandeau Titre : Luc D'Arantes

Tirage : 120 exemplaires
Dépôt légal : En cours
n°2 - Décembre 2014

www.lesplans.org



Le mot du Maire



Comment, à l'approche de cette période de moments familiaux privilégiés, ne pas avoir une pensée pour Damien Vigouroux et sa famille ? Je voudrais évoquer avant toute chose, cet immense élan de solidarité qui a jailli spontanément dans notre belle commune pour soutenir et entourer les parents dans la peine et la difficulté. Je pense à tous ceux dont l'absence est encore un peu plus pesante qu'à l'ordinaire... Je pense aussi à ceux qui restent. Notre commune a payé un lourd tribut mais la vie continue et ces épreuves doivent contribuer à nous rendre plus forts. Sachons, puisqu'on ne peut les fuir, dépasser les événements les plus douloureux de l'existence en devenant plus solidaires et respectueux les uns des autres. Retenons qu'au delà de nos différences, il existe au sein de notre village, cette amitié, cette fraternité, qui rassemble comme au sein d'une grande famille et qui fait chaud au cœur. Si nous savons nous soutenir lorsque nous prenons conscience que la vie ne tient qu'à un fil, soyons capables de nous accueillir. Alors, "Bien vivre ensemble" ne sera plus un vœu pieux. C'est celui que je formule au seuil de cette nouvelle année.

Avec mon équipe, nous faisons tout notre possible pour vous associer à notre réflexion et à nos travaux. La méthode participative est exigeante et parfois difficile à mettre en œuvre. Elle implique d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. La mise en place de ce mode de fonctionnement associé à la densité des dossiers traités, entraîne une présence conséquente et un grand nombre de réunions. Alors, permettez-moi de remercier ici chaque membre du Conseil Municipal. S'il me semble que nous n'en faisons jamais assez pour vous écouter avant de décider, je sais que je leur demande beaucoup.

Nous voulons copartager avec vous notre devenir commun. Depuis la rentrée, je vous ai proposé de nous rencontrer souvent. Au gré des réunions publiques, ou bien par votre participation aux commissions extramunicipales, vous suivez les dossiers et nous aidez à les faire avancer.

La question des éoliennes a démontré un civisme et un respect mutuel dont nous pouvons être fiers.

La sécurisation du ramassage scolaire des enfants de la commune a avancé grâce à la concertation. Unis avec les parents d'élèves nous avons agi ensemble en relation avec les institutionnels. Nous y gagnons l'aménagement d'un espace public départemental.

De même, vous serez associés à la genèse du Plan Local d'Urbanisme. Nous avons choisi la démarche "Gardurable" comme un gage de transparence, confiant à des professionnels impartiaux et formés, le soin de faire émerger l'expression des habitants. Cela engage notre commune pour les 10 ans à venir...

Vous suivez déjà l'aménagement des espaces publics du Grand Raboutié. En raison d'une météo exceptionnellement humide, les premières pelletées sont retardées.

J'affirme à nouveau notre volonté de façonner une commune belle et accueillante, où chacun respecte l'environnement. Ce n'est pas toujours le cas. J'appelle à toujours plus de civisme dans ce domaine, même si j'ai bien conscience que le lecteur n'est pas nécessairement le pollueur.

2015 sera le moment de défendre nos projets essentiels pour parvenir à les financer sans grever les équilibres actuels. Nous sommes tous dans l'impatience de réalisations d'envergure, même si la phase d'instruction budgétaire est longue et difficile dans le contexte économique.

Merci à vous tous pour votre implication dans la vie municipale.

Retrouvons nous le samedi 10 janvier pour célébrer ensemble l'année nouvelle.

Au nom du Conseil Municipal,
je souhaite à chacun d'excellentes fêtes de fin d'année.
assorties de la meilleure santé possible.
Gérard Baroni



Mairie
04 66 83 14 83
commune-les-plans@orange.fr
www.lesplans.org

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 9h à 12h
Jeudi de 16h à 19h
Le Maire reçoit sur RDV.

Location de la salle municipale :
S'adresser en Mairie.

Secours :
15 SAMU
17 Police Secours
18 Pompiers
112 Numéro d'appel international
(Ambulance, Service Incendie, Police).

Maison Médicale de Garde
43 Bd Gambetta, 30 100 ALES
Ouverture au public du lundi au vendredi
de 20h à 24h et les samedi, dimanche et
jours fériés de 8h à 24h.

Pharmacie de garde
le site www.3237.fr permet de connaître
l'officine de garde la plus proche.

Déchets :
- Ramassage des ordures ménagères :
les lundi et jeudi matins, le lendemain en
cas de jour férié.

- **Collecte des "Encombrants"**
Métaux, batteries, mobilier, matelas...
Hors déchets professionnels.
Dernier mercredi des mois pairs.
Prochaine date : 24 décembre

- **Tri sélectif :**
Deux points de collecte au Village
et au Mas Amoureux

- **Déchetteries**
Toutes les déchetteries d'Alès Agglo sont
accessibles.

La plus proche : Salindres,
route de St Privat des Vieux
Ouverture : le lundi de 14h30 à 18h,
et du mardi au samedi de 9h à 12h et de
14h30 à 18h.
Tel : 04 66 85 67 03

Animaux errants :
s'adresser en Mairie

Pont du Gard :

La commune a
passé une
convention :
chaque famille
peut bénéficier
d'une carte
annuelle d'accès
gratuit au parking.
<http://pontdugard.fr>



Scolaires :

Sécurité accrue grâce à la concertation

Les deux principaux hameaux de notre commune sont traversés par la D293.
Des conducteurs indécidés ont pris l'habitude d'utiliser cet itinéraire à une
vitesse inappropriée. Le ramassage scolaire ne s'effectuait plus dans de bonnes
conditions.
La municipalité a entrepris une concertation réunissant les représentants du
Conseil Général, le transporteur et les parents d'élèves inquiets...



La place du Mas Amoureux bientôt aménagée

Côté Mas Amoureux, une partie importante du ramassage scolaire s'effectue
à un endroit qui pose un problème de sécurité. Le dialogue entrepris avec le
Conseil Général du Gard permettra de sécuriser cette traversée de hameau :
instauration d'une zone limitée à trente kilomètres par heure, déplacement de
l'arrêt de bus, création d'une deuxième aubette, signalisation au sol...
Une belle occasion de donner un nouvel aspect à cet espace en créant un
bosquet et des espaces verts.

Côté Village...

Depuis le 4 novembre, les scolaires prennent le car à l'Abribus de la Planette.
L'emplacement précédent impliquait des manœuvres risquées, au milieu du
flux des véhicules et des mouvements piétonniers. Le syndicat mixte des
transports scolaires du bassin d'Alès a été sensible à l'action concertée de la
municipalité et des parents d'élèves. Merci pour nos petits.

Espace Public du Grand Raboutié

L'aménagement du terrain acquis par la commune est un véritable enjeu pour
notre "bien vivre ensemble". Le projet constituera à terme un ensemble
(Mairie, église, cimetière, monument cénotaphe, espaces de loisirs, parkings).
L'enjeu est fort. Il s'agit d'aplanir une certaine dichotomie et donner à cette
zone située entre les deux hameaux principaux, la vocation de réunir les
habitants autour d'espaces publics et de convivialité. Conformément aux
intentions de campagne, la démarche participative est en route. Plusieurs
dizaines de nos concitoyens se sont réunis in situ pour apporter leur pierre à
l'édifice. La méthode : une commission extramunicipale a examiné les
propositions pour les faire converger vers un projet soumis à un paysagiste
professionnel. La première tranche balisera le bord de D293 avec la création de
parkings en face de la Mairie. Bientôt les premières pelletées !

Juliette Moynier, un engagement singulier.

Cette charmante Esplanine de 19 ans est résolument altruiste. Elle consacre une partie de son temps libre à une activité singulière : une formation pour devenir pompière volontaire à la caserne de Méjannes-le Clap

Bulletin Municipal : Juliette, quelques mots sur ton parcours scolaire ?

Juliette Moynier : Après un CAP "petite enfance", je me consacre à l'obtention du Bac Pro ASSP (Assistance, Soins et Services à la Personne). J'espère prolonger mes études le plus loin possible.

BM : Tes loisirs ?

JM : Dans la famille, nous sommes sportifs. Une partie de mon temps libre est consacrée à des activités physiques : musculation, course, vélo... Ce sont des loisirs qui contribuent à ma préparation physique. J'aime aussi garder les enfants.

BM : Pompier, c'est souvent un rêve d'enfant, plutôt de petit garçon... Comment t'es venue cette idée ?

JM : Simplement, en écoutant les récits d'un cousin de mon papa, qui est pompier professionnel. Et aussi l'expérience et l'exemple d'un ami qui est jeune Sapeur Pompier.

BM : Quelles sont tes motivations ?

JM : Le fait de secourir. Venir en aide aux personnes en difficulté... C'est plus par altruisme que pour l'attrait de l'uniforme !

BM : Depuis combien de temps exerces-tu cette activité ?

JM : En fait, je suis en formation. J'ai passé des tests d'aptitude physique, psychologique, des épreuves écrites et orales en mars 2014. Je n'intégrerai réellement les équipes qu'au terme de cette période d'environ un an.

BM : Comment s'organise cette formation ?

JM : Au début on ne va pas sur le terrain. C'est essentiellement basé sur l'observation de l'organisation de la caserne. Le standard téléphonique... connaître l'intérieur d'un camion... apprendre les gestes. Le travail sur le planning, la constitution des équipes...

BM : C'est prenant ?

JM : 4 à 5 jours par mois, avec deux astreintes de nuit obligatoires. Les formations sont concentrées sur les périodes de vacances scolaires.

BM : Les scènes impressionnantes sont le quotidien des secouristes. Comment appréhende-t-on cet aspect des choses ?

JM : Nous sommes préparés psychologiquement, ça fait partie du métier.

BM : Les interventions sont variées. Quels contextes t'intéressent plus particulièrement ?

JM : En premier lieu, c'est l'aide à la personne. Le combat contre l'incendie aussi. C'est le métier de base.

BM : Vu de l'extérieur, la caserne est un monde plutôt masculin. Comment cela se passe pour une jeune femme ?

JM : Nous sommes dix filles et cinquante garçons. Bien entendu sur le plan pratique les locaux sont adaptés, avec vestiaires séparés. Je suis la plus jeune, alors les garçons veillent sur moi comme sur une petite soeur. Je me sens chouchoutée. Il règne un esprit familial et bienveillant. L'encadrement et la formation sont assurés par des professionnels. C'est rassurant.

BM : Quelles sont les prochaines échéances ?

JM : La formation s'articule autour de deux périodes. Le SAP 1, en sept jours puis le SAP 2 en quatre jours. Au total la formation dure un an. En juin 2015, je serai Sapeur Pompier. C'est un engagement contractuel de cinq ans, en contrepartie de la formation. Le matériel est fourni.

BM : De volontaire à professionnel, il y a un pas. Cette carrière est-elle envisageable ?

JM : Je ne me pose pas encore la question, c'est un peu prématuré pour l'instant. Je verrai avec l'expérience.

BM : Que t'apporte cette expérience sur le plan personnel ?

JM : J'ai acquis une meilleure confiance en moi et plus de maturité. J'ai découvert le travail en équipe, c'est un aspect qui me plaît beaucoup.

BM : Vois-tu quelque chose à ajouter ?

JM : J'ai envie d'ajouter que cette activité n'a pas interféré au niveau de mes relations et de ma vie privée. Je continue de voir mes amis et parviens à m'organiser de façon à trouver de la disponibilité pour les sorties.

Le coin des associations

Club de Gym : un souffle nouveau !

Les nouveaux horaires ont bien relancé l'activité et le nombre de participants est en nette hausse. Le cours du mardi permet aux plus jeunes de profiter des nouvelles tendances proposées par Claire, fidèle et à l'écoute de tous pour la quatrième année.

Si le renforcement musculaire et le stretching (étirements) restent à l'ordre du jour, de nouvelles approches sont à découvrir au fil des séances. Le Bokwa permet de travailler coordination et cardio en s'amusant. Avec le LIA (low impact aerobic) qui s'appuie sur de tout petits impacts au sol, l'ostéoporose et l'arthrose sont prises en compte.

Horaires : mardi de 19h à 20h et jeudi de 9h à 10h
Contacts : Henriette 04 66 83 11 02 ou Claire 06 10 46 70 41
L'inscription aux cours peut se faire à tout moment.



Concernant le petit gibier, trente faisans et quatre-vingt-dix perdrix auront été lâchés sur le territoire cette saison. Il faut souligner le travail effectué par Laurent Ginier, piégeur agréé par la Fédération Départementale des Chasseurs en faveur de la régulation des prédateurs nuisibles.

Louis Anjolras

Société de chasse communale

La campagne 2014/15 a démarré sur les chapeaux de roues. Concernant le sanglier, une nouveauté cette année : nous avons organisé des battues entre le 1er juin et le 14 août et les dégâts aux cultures ont sensiblement diminué. Nous travaillons ensemble avec la société voisine "le Solitaire" de Maruéjols-les-Bois et Mons. Une trentaine de sujets avaient déjà été prélevés à la mi-octobre. Cette mutualisation permet de pallier le petit nombre de chasseurs esplanins et maintenir une certaine pression sur le principal nuisible.

Club Taurin "Lou Rastouble"

Le club taurin intercommunal regroupe les amateurs de bovine des Plans et alentours. Les deux journées organisées l'année écoulée ont connu une belle réussite. La météo clémentine n'y est certes pas étrangère, mais il faut souligner l'excellent bouche à oreille basé sur une ambiance chaleureuse et un esprit familial, sans débordements ni accident. Une nouveauté : lors de la dernière journée, les bêtes ont été lâchées pour la journée dans le pré attenant. Il y avait chez nous comme un air de Camargue. Merci encore à Madame et Monsieur Causse pour la mise à disposition de leurs espaces privés. En attendant la préparation du traditionnel dimanche de Pentecôte, l'association réunira son Assemblée Générale courant janvier. Merci à tous les sociétaires, aux bénévoles, à la municipalité et au public qui font ensemble le succès de ces manifestations.

Sébastien Ruscassier

Assemblée Générale et Renouvellement du Bureau le samedi 31 janvier 2015
Journée Taurine le 24 mai 2015



"grillades" et organise le "Noël" des enfants. Par un temps superbe de fin avril, la sortie à Servas était enthousiasmante avec une fréquentation stable. Un pré proche de la rivière fut le cadre champêtre idéal pour la pause repas. Innovation : un tournebroche a remplacé les grillades lors de l'édition de juillet. Une fréquentation pléthorique... mais toujours pas de repreneur. En attendant d'inventer l'après, c'est le moment de remercier la Présidente Sylvie Ruscassier et son équipe pour tout le travail accompli au service de tous.

"Centre Socioculturel : mise en sommeil de l'association"

Malgré une affluence satisfaisante et une bonne ambiance dans les activités proposées, l'Assemblée Générale du 3 juin n'a pas révélé de volontaires pour reprendre le flambeau de l'équipe démissionnaire. Traditionnellement, le Centre Socioculturel propose une ballade à pied ou à vélo avec pique-nique, une journée "grillades" et organise le "Noël" des enfants.

Par un temps superbe de fin avril, la sortie à Servas était enthousiasmante avec une fréquentation stable. Un pré proche de la rivière fut le cadre champêtre idéal pour la pause repas. Innovation : un tournebroche a remplacé les grillades lors de l'édition de juillet. Une fréquentation pléthorique... mais toujours pas de repreneur. En attendant d'inventer l'après, c'est le moment de remercier la Présidente Sylvie Ruscassier et son équipe pour tout le travail accompli au service de tous.

RECENSEMENT 2015

Comme 7000 autres communes de moins de 10 000 habitants en France métropolitaine, la commune des Plans sera recensée entre le jeudi 16 janvier et le samedi 14 février.

Obligatoire et important :

La dotation globale de fonctionnement (somme versée par l'Etat à la commune) est établie en fonction du nombre d'habitants.

Les acteurs communaux du recensement ont été désignés par arrêté municipal puis formés par l'INSEE. L'agent recenseur est placé sous le contrôle du coordonnateur qui échange avec le superviseur de l'INSEE en cas de nécessité.

Calendrier :

Début de la collecte : 3ème jeudi du mois de janvier (15 janvier 2015).

Fin de la collecte : 5ème samedi après le début de la collecte (14 février 2015).

Retour des documents à l'INSEE : 10 jours après la fin de la collecte.

Support Papier :

L'agent recenseur procède à deux visites chez l'habitant, la première pour remettre la notice à remplir, la seconde afin de récupérer le document. En cas de difficultés, l'agent recenseur apporte ses conseils.

Par Internet :

- 1 • L'agent recenseur passe une fois chez l'habitant. Il remet une notice explicative contenant identifiant et mot de passe.
- 2 • Aller sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr, dans la rubrique "le recensement en ligne, c'est ici".
- 3 • Entrer l'identifiant et le mot de passe (indiqués sur la notice).
- 4 • Saisir les informations concernant la localisation du logement (également indiquées sur la notice).
- 5 • Répondre au questionnaire.
- 6 • Une fois terminé, un accusé de réception est envoyé à l'adresse renseignée. L'agent recenseur reçoit un SMS. Quel que soit le mode de collecte, l'anonymat et la confidentialité sont respectés.

Rachel Shallis, Agent recenseur



Cette maman (deux ados et un enfant en bas âge) sait aller à la rencontre des autres : elle s'investit en tant que Conseillère Municipale, participe au Conseil d'Administration du Collège de ses enfants... Traductrice, installée à son compte, elle habite sur la commune de Lussan.

La qualité de son écoute est reconnue : elle s'investit dans plusieurs associations d'écoute de personnes atteintes par de lourdes maladies.

Réservez lui le meilleur accueil...

Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal affirme sa volonté d'associer la population locale et de consulter ses concitoyens en optant pour la procédure PLU "Gard Durable" en liant partenariat avec le Conseil Général. Ses objectifs : préserver le caractère rural et agricole de la commune et accueillir de nouveaux arrivants, de manière raisonnée.

Déroulement :

- Réunion Publique : présentation de la procédure "**Gard Durable**" (cabinet ADELE-SFI et un technicien urbaniste du CG).
- Constitution d'un panel de volontaires représentatif de la population locale. Le Conseil Municipal n'intervient pas dans le choix des personnes.
- Première réunion de travail avec le panel.
- Réunion Publique : présentation du diagnostic communal.
- Deuxième réunion de travail avec le panel.
- Restitution Publique des résultats et présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Le Conseil Municipal élabore un Règlement se substituant au Coefficient d'Occupation des Sols (COS) devenu caduque
- Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) : Communes limitrophes, Direction Départementale de la Terre et de la Mer (Etat), Conseil Régional, Conseil Général, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT du Pays Cévennes), Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), et autres dispositions issues du Grenelle de l'Environnement...
- Réunion Publique : Présentation finale et lancement de l'enquête publique.
- Modifications en fonction des conclusions du rapport du commissaire enquêteur.
- Vote par le Conseil Municipal et Validation par le Préfet.

Eoliennes, point final.

Régler la question des éoliennes, en suspens depuis six ans, était un engagement majeur de la Municipalité en ce début de mandat.

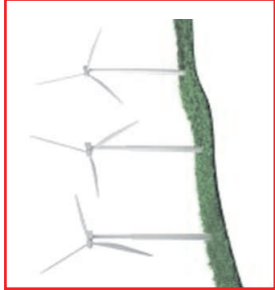
La loi "Brottes" du 15 avril 2013 indique que seul le Préfet peut décider de l'implantation d'éoliennes industrielles, mais invite le Maire à donner un avis, après avoir organisé l'information et la consultation des citoyens.

L'équipe municipale s'est affairée à rétablir un climat de confiance et de respect mutuel propice à la sortie de crise. Information, débat, puis consultation ont pu enfin se poursuivre dans une ambiance constructive et respectueuse, avec un temps fort : le débat contradictoire du 5 septembre.

Malgré les différentes demandes d'annulation de la procédure, le référendum décisionnaire du 2 novembre s'est tenu en toute légalité. Une très forte mobilisation (81 % des inscrits) a validé la décision irréversible avec un score sans appel : le NON l'emporte avec 84 %.

Le temps est venu de remercier les protagonistes de tous bords d'avoir pris part à ces moments républicains intenses. Merci aux Esplanins pour la force de la mobilisation. Merci à la société Vent d'Oc et à l'association Mas de Bastide pour avoir su renouer le dialogue et permettre à chacun de faire son opinion sur les enjeux de ce projet d'implantation. Merci également à l'association "Ni ZDE, ni Eoliennes" pour sa participation à cette campagne. Sans oublier de citer la Gendarmerie de Salindres et le Tribunal d'Instances d'Alès pour leur implication constitutionnelle. Les membres du Conseil Municipal ont su trouver la disponibilité nécessaire pour une organisation particulièrement chronophage et un résultat...

qui ne se verra pas !
L'entreprise Vents d'Oc a retiré son projet, conformément à son engagement public du 5 septembre. Cette expérience de démocratie locale participative nous invite à continuer d'instaurer, ensemble, les conditions d'un dialogue apaisé dans un climat de confiance et de respect mutuel.



Randonnée, mesures départementales en faveur du tourisme... Ce secteur d'activité n'entraine pas dans les compétences de l'ancienne Communauté de Communes autour du Mont-Bouquet. L'heure est venue d'étendre le maillage vers les plaines et de raccorder l'existant. Le service des sports d'Alès Agglo œuvre pour une mise en cohérence et une mutualisation de ces premières expériences pour aller vers un cadre cohérent et concerté sur l'ensemble du territoire. Environ 1000 km de sentiers pédestres et VTT auront été structurés, entretenus et balisés sur le territoire de l'agglomération à l'horizon 2015.

Une quinzaine d'Esplanins ont rejoint la commission extramunicipale. Elle établira un inventaire des chemins et sentiers communaux et une ébauche de propositions de tracés à travers plaine et bois de notre commune.

Si d'aventure, vous souhaitez rejoindre cet élan, d'un pas alerte, faites-vous connaître en vous rapprochant d'un membre du Conseil Municipal !

Des pas à travers plaine et bois

L'appartenance à Alès Agglo ouvre des perspectives diverses et variées. Le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement à la proposition de contribuer au prolongement du réseau de sentiers de randonnée à travers notre commune en direction du Mont Bouquet et son environnement caractéristique.

Notre concitoyen Cédric Dehouk est en charge de ce dossier au service des sports de l'Agglo.

A titre bénévole et personnel, il a bien voulu prendre sur son temps pour partager ses connaissances et aider à la constitution d'un groupe de travail extramunicipal. Après une présentation détaillée du réseau actuel et de la démarche pour entrer dans ce cadre, un premier tour de table a permis de lancer les premières hypothèses.

Le réseau actuel, est bien ancré côté Cévennes. Il a été balisé et est entretenu dans le cadre de diverses initiatives institutionnelles croisées : communes, communautés de communes, Pays Cévennes, Maison de la

Mémoire collective : Photos anciennes et vieux papiers...

Vous êtes en possession de photos anciennes ou de documents liés au passé de notre commune (photos de classe, événements familiaux...). Le Bulletin Municipal vous propose d'en prendre connaissance et au besoin, de vous aider à les numériser, et peut-être les publier...

Comment faire ? Vous pouvez vous rapprocher d'un membre du Conseil Municipal et la commission extramunicipale "Communication" vous contactera... Merci !

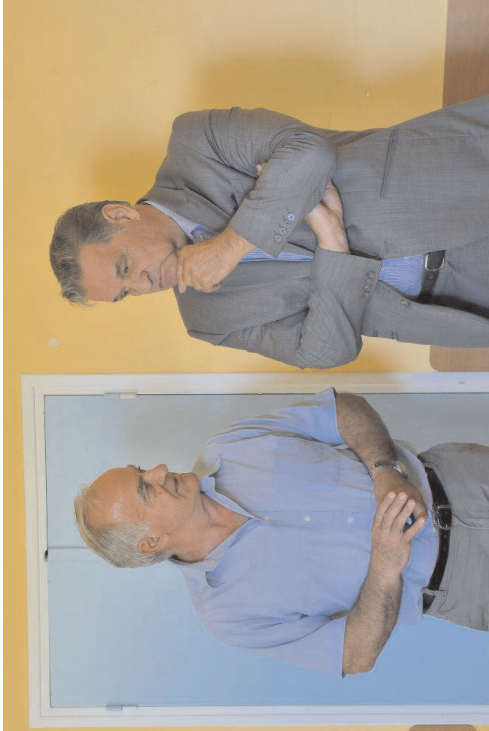
Les contribuables cités ci-après, ont été désignés Commissaires (Commission Communale des Impôts Directs)

Titulaires	Suppléants	
Hervé Chambon	industriel (contribuable extérieur à la commune)	Jean Amalric (contribuable extérieur à la commune)
Jacques Agniel	retraité	Mireille Affre fonctionnaire territoriale
Jean Marie Causse	retraité	Hugues Moynier salarié d'entretien industriel
Jean Claude Barry	retraité	Luc d'Arantes chimiste
Nathalie Parisot	fonctionnaire territoriale	Claude Brun retraité
Marc Gentil-Carayon	technicien formation en CAT (contribuable propriétaire bois et forêt)	Roselyne Ginier retraîtée (contribuable propriétaire bois et forêts)

Les contribuables cités ci-après, ont été désignés membres de la commission de révision des listes électorales :
Laëtitia Barry et Jocelyne Brun

Le Président à la Campagne

Au milieu de l'été, Max Roustan, Président d'Alès Agglo a répondu à l'invitation du Maire. Deux temps forts étaient à l'ordre du jour : évocation des projets communaux avec le Conseil Municipal, puis dialogue avec les habitants, invités à aborder avec lui les questions de transfert de compétences à l'Agglo, autour du traditionnel verre de l'amitié. Le Conseil Municipal lui a offert un coffret de produits de l'agriculture locale.



La main verte...
...et le cœur sur la main



Toujours avec efficacité et discrétion, Alain Metge prend soin de nos espaces ensoleillés. Après une carrière de paysagiste au sein du service Espaces Verts de la Ville d'Alès, il nous gratifie de son expertise et de son savoir faire dans le domaine végétal... Une aubaine pour notre commune exempte d'employé communal, en dehors du secrétariat.